

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 5 juin 2015

Le cinq juin deux mille quinze, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Jean-Yves ONILLON, Maire.

Secrétaire de séance : Jérémy THOMAS

Etaient présents : Jean-Yves ONILLON, Maire, Olivier DUPAS, Dolorès AUGER, Jean-Yves CAILLEAU, Marie-Juliette TANGUY, Serge COUSSEAU, adjoints, Brigitte POHU, Anne BOURCHENIN, Luc MARTIN, Dominique GOURDON, François-Xavier LECLERC, Magalie ANISIS, Sandrine NDIAYE, Sabrina RETHORE, Jérémy THOMAS, Eloïse LARDEUX, Céline LAURENDEAU

Absents excusés : Jean-Luc BOSSOREIL qui a donné pouvoir à Luc MARTIN, Jean-Claude MORINIERE qui a donné pouvoir à Marie-Juliette TANGUY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 19

→ Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 24 avril

→ Rendu des décisions du maire dans le cadre de sa délégation

Décision 2015-04 : renonciation au droit de préemption urbain sur les parcelles n° AB 944 – AB 945- AB 947-AB 949- AB 951 situées au 4 rue Charles Bourcier à Andrezé, d'une superficie totale de 989 m2, sur la parcelle AB 955 en indivision pour un tiers, d'une superficie de 286 m2. Ces parcelles sont mises en vente à l'Office Notarial DUPONT-JUGAN-LUQUIAU de GESTÉ.

Décision 2015-05 : renonciation au droit de préemption urbain sur la parcelle n° AB 566 située au 11 rue d'Auvergne à Andrezé, d'une superficie de 97 m2 et mise en vente à l'Office Notarial SOUEF-MARCHAL.

→ Comptes rendu des commissions communales

- **Commission « Espaces publics, bâtiments communaux »**

Aire de pique-nique de Tue Vache : deux tables supplémentaires seront installées.

Vallée de la Noue : une table sera également installée. A terme, il est envisagé de faire partir les randonnées de la Vallée de la Noue et non pas de la place de l'Eglise, ce qui permettra de désengorger le parking de la place de la Mairie où les véhicules se stationnent le plus fréquemment. Avant que la mise en place ne soit effective, il faut modifier les fiches de randonnées, déplacer le panneau d'interprétation, mettre en place les panneaux d'indication...

Chantier jeunes

Le Chantier jeunes se déroulera du 20 au 23 juillet. Les élus prévoient de rencontrer le responsable du Centre Social en charge du Chantier jeunes en vue de discuter de la fresque à réaliser sur la façade de la salle Omnisports.

Dégradations des toilettes sur le site du Graau

Les toilettes du Graau ont subi une nouvelle fois des dégradations (réparées le vendredi et détériorées le mercredi d'après).

- **Commission « Sports »**

Forum des associations sportives :

Olivier Dupas dresse un bilan du forum des associations sportives qui s'est déroulé **le 2 mai dernier.**

Bilan très satisfaisant :

- 13 sur 17 associations ont participé et ont été très mobilisées dans l'organisation.
- 70 jeunes ont participé
- Environ 150 visiteurs ont été recensés durant cet après-midi.

→ Projet de charte de la commune nouvelle

Le projet de charte est en cours de finalité dans sa rédaction suite aux différents amendements remontés par tous les conseils municipaux.

Les élus en ont pris une nouvelle fois connaissance. Certains points doivent être précisés et il reste quelques interrogations.

→ CCCM : Répartition du Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC)

La loi de Finances 2012 (article 144) a introduit un nouveau dispositif de péréquation entre territoires appelé le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

Pour 2015, le territoire Centre Mauges n'est pas contributeur et recevra une dotation de 567 962 €.

Le Conseil Communautaire a décidé de répartir selon le régime de droit commun. La commune d'Andrezé percevra donc la somme de 19 270 € au titre du FPIC 2015.

→ Fixation prix pour la vente de bois à la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie

En 2014, lors des travaux d'aménagements des abords du Beuvron réalisés par le SMiB', des arbres ont été abattus et un certain volume a été déchiqueté en copeaux. La SCIC Maine-et-Loire Bois Energie a été livrée de 16.56 tonnes de ce bois. Le prix de vente négocié était de 44 € TTC la tonne.

Aussi, pour encaisser la recette qui est de 728.64 €, il est nécessaire de délibérer pour fixer le prix à la tonne du bois déchiqueté, vendu à la SCIC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** le tarif de vente du bois déchiqueté à 44 € TTC la tonne

→ Question diverses

- **Avis sur un projet d'extension d'un atelier de porcins et de la mise à jour du plan d'épandage**

En tant que commune limitrophe, le Conseil Municipal doit rendre un avis sur un projet d'extension d'un atelier de porcins et de la mise à jour du plan d'épandage, au lieu-dit La Courantière, 49450 St André de la Marche. Les gérants sont Messieurs Chouteau. La commune d'Andrezé est concernée par 8 hectares d'épandage sur la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **EMET** un avis favorable sur ce projet d'extension d'élevage de porcins à St André de la Marche.

- **Prochaine réunion de Conseil Municipal**

Le 2 JUILLET à 20h00 pour décider de la création de la commune nouvelle.